



Ma mere peut elle donner ces biens rien qu'a ma niece

Par **marie**, le **26/07/2009** à **20:54**

Bonjour,

Ma mere doit heriter d'une maison, mais elle a touché pendant un long moment le front national. Pour ne pas perdre cette maison elle voudrait la donner a ma niece et rien nous donner a mon frere et moi. Si je signe vais je devoir payer ce qu'elle doit a l'etat pour avoir touché cette pension ou tout s'annule et a t'elle le droit de rien me donner car je n'ai pas encore d'enfant.

Merci pour vos reponses.